



**PRÉFET
DE L'YONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ERRATUM

ENQUÊTE PUBLIQUE SAS ALFYMA SUR LA COMMUNE DE SAINT-VALERIEN

Une erreur matérielle s'étant glissée dans l'avis d'ouverture d'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale d'exploiter une unité de pyrolyse de caoutchouc déposée par la SAS ALFYMA sur la commune de Saint-Valérien, le public est informé que :

**la permanence assurée en mairie de Saint Valérien par Monsieur FARRE SEGARRA
le samedi 26 février 2022, sera tenue de 9h à 12h (et non de 9h à 17h).**

Toutes les autres dispositions contenues dans l'avis d'ouverture d'enquête publique demeurent applicables.